

Extrait du registre  
des délibérations de la commune de Commune de TOURRIERS  
séance du 28/06/2021

L'an 2021 et le 28 Juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DANEDE Laurent Maire

Membres	Convoqués	Présents	Excusés	Pouvoir
DANEDE Laurent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
VERGNAUD David	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ROUHAUD Henri	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
GENTET Frédéric	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
JOUBERT Corinne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
COMTE Bernadette	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BENOIT Christine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BEYLOT Anthony	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Laurent DANEDE
BOUTENÈGRE Amandine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bernadette COMTE
BUFFARD Sophie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
FRANCOIS dit CHARLEMAGNE Régis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
HAULBERT Ludovic	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Corinne JOUBERT
MEURAILLON Christelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	David VERGNAUD
NEBOUT Sergine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
VISSAC Stéphane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Régis FRANCOIS Dit CHARLEMAGNE

Secrétaire de Séance : M. GENTET Frédéric

<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

**A** Prêt La Banque Postale de 175000€

**réf 2021034 : Prêt La Banque Postale de 175000€**

Monsieur le Maire rappelle que pour les besoins de financement de l'opération « travaux de réhabilitation de l'école », il est prévu de recourir à un emprunt d'un montant de 175 000€.

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2021-12 y attachées proposées par la Banque Postale, et après en avoir délibéré,

DECIDE

**Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt**

Score GISSLER : 1A

Montant du contrat de prêt : 175000€

Durée du contrat de prêt : 20 ans

Objet du contrat de prêt : Financer les investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01 septembre 2041

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 175 000€

Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 20/08/2021, en une fois avec versement automatique à cette date

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 1.22%

Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité annuelle

Mode d'amortissement : échéances constantes

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Commission

Commission d'engagement : 0,20% du montant du contrat de prêt

**Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire**

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale.

Votants : ...	<b>15</b>
- dont « <b>pour</b> » :	15
- dont « <b>contre</b> » :	...
- dont <b>abstention</b> :	

Après le vote, Corinne JOUBERT ajoute que dès que les fonds seront versés, il faudra rembourser le prêt « relais »

Questions diverses :

- Marché de producteurs de Pays : Laurent DANEDE demande si la Chambre d'agriculture a donné une nouvelle date. Pas de retour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire clos la séance à 18h20.